

Une inoculation en 1797 : récit d'une mère.

Contributors

Hervé, Georges.
Harvey Cushing/John Hay Whitney Medical Library

Publication/Creation

[Paris], [1914]

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/jegrs6gs>

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by the Harvey Cushing/John Hay Whitney Medical Library at Yale University, through the Medical Heritage Library. The original may be consulted at the Harvey Cushing/John Hay Whitney Medical Library at Yale University. where the originals may be consulted.

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

*A mon savant confrère, le Dr
Arnold C. Klebs,*

BULLETIN

Hommage sympathique
DE LA

22. 6. 14.

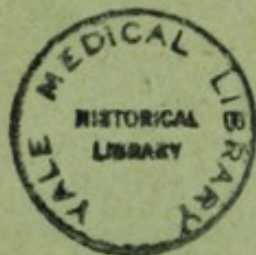
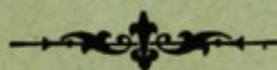
SOCIÉTÉ FRANÇAISE

G. Hervé

D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

2 copies

EXTRAIT



PARIS

Chez le Secrétaire général
16, rue Bonaparte, 16

Collect: A. C. KLEBS

from: *Author*

date: *June 1914.*

LIBRARY

1881

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1881

LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

UNE INOCULATION EN 1797
RÉCIT D'UNE MÈREpar le D^r Georges HERVÉ

I

L'histoire de l'inoculation variolique en France n'est plus à faire (1), et l'on connaît les vicissitudes par lesquelles a passé cette méthode jusqu'au jour où l'avènement de la vaccine, tout au début du xix^e siècle, la fit disparaître définitivement.

On sait que cinq ans après que le D^r Emmanuel Timoni (de Constantinople) en eut révélé les bienfaits à l'Europe, De La Coste nous l'apportait de Londres (1723), et que favorablement accueillie d'abord par la Sorbonne elle-même, l'inoculation, malgré l'appui du Régent, malgré la onzième *Lettre anglaise* de Voltaire « sur l'insertion de la petite vérole », tombait presque aussitôt dans l'oubli.

(1) Voir Fr. DEZOTEUX et L. VALENTIN, *Traité historique et pratique de l'inoculation*; Paris, an VIII, in-8. — A.-N. Grandvilliers, *Essai historique sur l'inoculation de la variole*. (Thèse de Paris, 1854, n° 157.)

Mais, trente ans après, elle reprend faveur, grâce aux mémoires de La Condamine et au rapport d'Hosti, où celui-ci rendait publics les succès obtenus en Angleterre. De puissants patronages, des initiatives parties de haut, entraînent alors l'opinion : le chevalier de Chastellux donne le signal en se faisant inoculer; le duc d'Orléans appelle Tronchin pour inoculer ses enfants (1756); toute la cour suit son exemple. De 1757 à 1759, la cause de la variolation est en progrès manifeste, comme le prouve la vogue immense dont jouit à Paris, dès 1760, Gatti, professeur à Pise, qui avait vu inoculer en Grèce et à Constantinople, et dont les succès sont tels que ses ennemis l'accusent d'atténuer exprès le virus, et de ne point immuniser ses clients (1).

Puis c'est la lutte entre inoculateurs et anti-inoculateurs, l'arrêt suspensif du 8 juin 1763, arraché au Parlement « à force de cris et de faits, ou exagérés ou faux, arrêt qui, — dit Condorcet, — en rendant l'inoculation impraticable, excepté aux riches, privait de ses avantages le plus grand nombre des citoyens (2) ». Après consultation de la Faculté, dont les voix s'étaient partagées entre deux rapports contraires, la tolérance de la pratique inoculatoire n'en était pas moins accordée.

Le perfectionnement de l'inoculation, quand Daniel Sutton eut substitué la méthode des piqûres à celle des incisions, hâta ensuite ses progrès. Dezoteux, la même année (1767), fit connaître la pratique des Sutton, et appliqua leur méthode à Nancy. L'expérience se poursuivit dès lors sur une échelle de plus en plus grande, et avec des succès toujours croissants : inoculation des élèves de l'Ecole militaire en 1768; des élèves du collège de La Flèche, en 1769 (112 varioles bénignes et 10 sujets réfractaires, sur 122); en 1774, inoculation heureuse de Louis XVI,

(1) Voir, à ce sujet, la lettre de Gatti sur l'inoculation de la duchesse de Boufflers, dans la *Gazette littéraire* du 1^{er} septembre 1765, et celle de Voltaire à M^{me} Du Deffand (16 octobre 1765).

(2) CONDORCET, *Eloge de M. de La Condamine*.

de ses frères, et de la femme de l'un d'eux. Rien que pour la Franche-Comté, Girod (de Besançon), en dix-sept ans de pratique, réunissait une statistique de 23.955 cas, avec une mortalité de 1 sur 600 environ, de 1 sur 300 ou 350 chez les enfants, et encore pour des causes étrangères à l'inoculation elle-même.

En sorte qu'à la fin du XVIII^e siècle la variolation n'avait pas seulement droit de domicile chez nous, il est permis de dire qu'elle y avait cause gagnée; et nous voyons, en effet, après l'épidémie de variole de 1797, le gouvernement autoriser la Clinique d'inoculation fondée en l'an VI (1798) par l'Ecole de Médecine, clinique où enseignait Leroux, où Pinel et Leroux inoculaient.

II

La popularité de l'inoculation resta très grande jusqu'au moment où l'on connut la vaccine, ce moyen prophylactique moins dangereux certainement, sinon plus efficace. A la veille même du changement dû à la découverte de Jenner (1), la confiance en l'immunité conférée par la variole bénigne artificielle se montrait à peu près générale en France dans toutes les classes de la société, fondée qu'elle était sur les faits les mieux établis.

Une femme de grand mérite, M^{me} de Barentin de Montchal (2), qui a laissé une *Histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau Testament semée de courtes réflexions pour les enfants et les adolescents* (3), et dont nous avons retrouvé, dans les papiers des Jauffret, des *Notes sur ma fille* (manuscrites), curieux essai d'observation psychologique sur les premières années d'un enfant, écrit alors :

(1) Le Dr D. Goldschmidt a montré que les premiers essais d'inoculation jennérienne eurent lieu à Strasbourg, vers la fin de 1799. (*Revue d'hygiène*, 1902, p. 976 ; et *Die Priorität der Zwangsimpfung*, in *Strassburger mediz. Zeitung*, 9. Heft, 1906)

(2) Femme, croyons-nous, du lieutenant-général vicomte Louis de Barentin-Montchal, frère de C. L. Fr.-de-Paule de Barentin, qui fut garde des sceaux de France sous Louis XVI.

(3) Paris, 1804, 2 vol. in-12.

On pouvait redouter l'inoculation avant qu'elle fût parvenue au degré de perfection où elle est aujourd'hui; mais la manière d'y procéder est devenue si simple et les avantages en sont si bien prouvés, qu'on ne doit plus hésiter maintenant. Plus on réfléchit à l'universalité de la petite vérole et à la certitude de ne l'avoir qu'une fois (du moins quant au général), et plus il paraît constant que cette maladie est attachée à la nature humaine, et qu'elle nous menace tôt ou tard. Ainsi ce principe (ou germe) qui est en nous, peut ou nuire à la santé, ou occasionner d'autres maladies s'il ne se développe pas entièrement, ou enfin se développer dans un temps où l'on est mal disposé, et occasionner alors complication de maux. L'inoculation doit donc être regardée comme une des découvertes les plus précieuses pour l'humanité, et de plus, dans l'enfance, comme un moyen de santé. Et sous le rapport des scrupules, on peut la considérer comme une saignée de précaution...

Mais M^{me} de Barentin ne s'est pas bornée à ces réflexions, que lui suggérait l'inoculation pratiquée sur sa fille. Les *Notes* d'où elles sont extraites contiennent, de cette opération et de ses suites, un exact compte-rendu jour par jour, qui nous a paru mériter d'être conservé. Au point de vue historique, il relate un des derniers cas, sans doute, que puisse revendiquer l'inoculation non-jennérienne; au point de vue purement clinique et médical, il ne manque pas non plus de quelque intérêt.

Ma fille — rapporte M^{me} de Barentin — fut inoculée un peu avant trois ans. La coqueluche (régnante alors) survint ensuite. Cy-joint sont les notes de ses deux maladies, qui se passèrent dans mes bras.

Ma fille fut inoculée le 14 février 1797, entre midi et une heure, par trois piqûres à chaque bras, après la préparation d'un bain. Elle avait ses 20 dents, et n'avait pas encore mangé de viande. Le médecin visita les plaies tous les jours, et les trouva, chaque fois, telles qu'on pouvait le désirer. Du quatrième au cinquième jour, on essaya de la purger avec une espèce de lait d'amande préparé qu'elle vomit en partie une heure après, mais qui fit néanmoins un peu d'effet vers le soir. Le lendemain, on essaya encore de la purger par une infusion de séné mondé, avec du miel dans de l'eau de pruneaux (ce qui procura seulement une selle rougeâtre et très glaireuse). Ensuite elle prit un bain de pieds soir et matin, jusqu'au moment où la maladie se déclara.

Dans l'intervalle, ma fille se plaignit une fois ou deux de ses bras. Le *septième jour* elle commença à devenir souffrante, facile à chagriner et à irriter. Elle eut un relâchement d'urine, ensuite un frisson. Le *huitième* jusques vers le milieu du *neuvième*, elle éprouva un très grand accablement, une grande chaleur, une faiblesse à ne pouvoir se soutenir sur ses jambes, dont elle se plaignait; un dégoût qui alla jusqu'au *sucré* et aux *bonbons*. On ne put lui rien faire boire, malgré une chaleur qui brûlait, même par dessus ses vêtemens. Le médecin ne lui avait pas trouvé de fièvre le matin. Comme il ne revint pas le soir, on n'eut pas d'autre preuve de sa fièvre d'éruption. Elle s'endormit sur les 9 heures, et passa une nuit paisible.

Le lendemain matin, elle demanda d'elle-même à boire, et dit qu'elle était guérie. Les petites taches parurent (ce jour-là et les suivans, elle montra de l'altération); elle avait retrouvé ses jambes, son appétit; mais elle était devenue impatiente, colère; et vers le milieu du jour elle avait tant d'agilité et de fantaisies si singulières, que quoiqu'elle n'eût point de délire, il était facile de s'apercevoir, même au son de sa voix, qu'il se passait en elle quelque chose d'extraordinaire. Elle eut sur le soir plusieurs accès de colère avec les cris perçans et aigus de la douleur. Elle en eut un, entre autres, qui dura environ une heure et pendant lequel elle s'obstinait à rester cul-nud par terre; et malgré tous les moyens que l'on imagina pour prévenir le retour de ses colères, la disposition s'en soutint pendant toute l'éruption qui s'est bien faite (il régnait alors un vent de nord-est, sec et froid). Elle peut avoir eu cinquante à soixante boutons, dispersés sur tout le corps; le plus grand nombre aux cuisses, très peu à la poitrine et au dos, cinq seulement au visage.

A la suite de cette petite vérole, ma fille eut une coqueluche assez violente, mais dont la durée n'a été que d'environ cinq semaines. Du *lait de poule* le soir, et de *l'eau de serpolet en boisson* furent ses seuls remèdes. Dès le premier lait de poule, elle éprouva un mieux sensible et eut une nuit calme. Elle prit une seule fois l'émétique.

Nota. — Ma fille, depuis sa petite vérole, a eu jusqu'ici, tous les étés, un assez grand nombre de boutons blancs à la tête et sur la figure; je les attribue en partie à un reste d'humeur, d'après l'impossibilité où l'on a été de parvenir à la purger autant qu'il l'aurait fallu.

Cette observation de variole inoculée est, en

somme, celle d'un cas extrêmement bénin, nous pourrions presque dire d'un cas type en ce genre, mais où, cependant, un cours général régulier laisse apparaître certaines manifestations inhabituelles. Comme d'ordinaire, la fièvre d'invasion éclate le 7^e jour. Comme d'ordinaire aussi, la période d'éruption générale commence le 10^e jour de l'insertion, le 4^e à compter de la fièvre d'invasion; mais cette période se complique ici de phénomènes ressemblant assez à du délire, et caractérisés par une altération morale très marquée, par des colères dont les accès persistent pendant toute l'éruption, d'ailleurs normale, avec le nombre ordinaire de boutons. En règle générale, au contraire, les symptômes morbides, améliorés dès le second jour de l'éruption, avaient complètement disparu le troisième.

Quelques remarques encore. L'inoculation avait été pratiquée la première dentition de l'enfant terminée, suivant la règle, pour éviter les accidents qui en dépendent; mais on recommandait autant que possible de ne point inoculer au cours d'une autre épidémie, et l'on a vu que la coqueluche était régnante.

La *préparation* fut simplement d'un bain. Déjà alors, Gatti et Girod avaient fait abandonner, les accusant d'accidents, les antiphlogistiques, saignées, purgatifs, au moyen desquels, dans le principe, on *préparait* les sujets, en vertu de l'aphorisme de Sydenham: *Quo sedatior est sanguis, eo melius erumpent pustulæ*. Enfin, des purgatifs furent administrés pendant la période d'incubation ou d'éruption locale: c'était se conformer à la règle. « Si c'est un enfant d'une constitution humorale ou vermineuse, — disaient Dezoteux et Valentin (1). — on le purge encore une fois l'avant-veille ou la veille de la fièvre d'invasion, s'il ne l'avait pas été convenablement 4 ou 5 jours après l'insertion, lorsque l'infection locale est assurée. »

(1). *Op. cit.*, p. 213.

Accession no.
ACK

Author
Hervé, G.
Une inoculation
en 1797. 1914.
Call no.

INOCULATION
VACCINATION

